

# BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

## PLAN D'ÉTUDES

### DU PILIER HISTOIRE DE L'ART

VALABLE DÈS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

---

## CURSUS DE BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines comprend 180 crédits ECTS<sup>1</sup> répartis entre deux ou trois disciplines d'étude, appelées piliers, selon quatre possibilités de configuration. L'étudiant-e en choisit une au moment de son immatriculation :

- 1 pilier renforcé + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits) ;
- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits) ;
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits) ;
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits).

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit :

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée ;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début du semestre.

Les différents types d'enseignement proposés par le pilier sont décrits dans le tableau en dernière page.

Les enseignements sont semestriels, et obligatoires, sauf indication contraire. Ils peuvent être regroupés, ou non, dans des ensembles qui forment une unité didactique. Regroupés, ils forment soit un module, au sein duquel les notes des évaluations des différents enseignements se compensent (moyenne pondérée minimale de 4,00 exigée pour réussir le module), soit un bloc au sein duquel chaque composante doit être validée individuellement (note de 4 au minimum ou mention « réussite »).

Il est recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé). Les plans d'études distinguent, le cas échéant, des prérequis, pour lesquels l'inscription à un enseignement donné est conditionnée à la réussite ou au suivi d'un autre enseignement, de recommandations d'un ordre chronologique selon lequel les enseignements sont à suivre.

---

<sup>1</sup> European Credit Transfer System : les crédits ECTS sont une mesure relative de la charge de travail que les étudiant-e-s doivent fournir, 1 crédit ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures.

## PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

L'histoire de l'art étudie les témoignages visuels et conceptuels de la créativité humaine de l'Antiquité au XXI<sup>e</sup> siècle : peinture, sculpture, architecture, arts graphiques, arts décoratifs, photographie, arts électroniques et numériques, installations, performances, parures et textiles.

Pour comprendre l'œuvre depuis sa conception jusqu'à son usage et sa réception, l'Histoire de l'art l'analyse sous divers aspects :

- les propriétés matérielles et techniques des objets d'art ;
- le processus de création ;
- les contextes de production culturel, culturel, géographique, historique, politique, social et littéraire ;
- l'appropriation et la transformation (continuités, ruptures, renaissances) ;
- les usages et les significations (politiques, religieuses, philosophiques) ;
- la réception des œuvres (critique d'art, le phénomène de la collection et de la conservation) ;
- l'historiographie (l'histoire de l'histoire de l'art).

Le pilier offre des bases méthodologiques et une formation générale en histoire de l'art, sous la forme de cours, de séminaires spécialisés et de travaux pratiques, divisés en quatre périodes :

- Art antique : grec, romain, paléochrétien ;
- Art médiéval : du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle (haut moyen âge, art roman, art gothique) ;
- Art moderne : de la Renaissance à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ;
- Art contemporain, XX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle.

Cet enseignement fondamental est complété par des enseignements optionnels permettant d'acquérir des compétences transversales. L'étude directe des originaux est encouragée, en tirant notamment profit des riches collections existantes dans la région neuchâteloise et des collaborations établies avec les institutions partenaires.

## ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Histoire de l'art peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS.

L'enseignement est structuré en modules et en blocs : les Modules 1 à 3 forment le premier palier de 30 ECTS dans le pilier ; ils doivent en principe être validés au plus tard à la fin du 3<sup>e</sup> semestre d'étude.

Le pilier secondaire est structuré en modules et blocs : le Module 4 et les Blocs 1 et 2 forment le second palier de 30 ECTS dans le pilier ; ils doivent en principe être validés au plus tard à la fin du 4<sup>e</sup> semestre d'étude.

Les piliers secondaire, principal et renforcé proposent des enseignements optionnels et des fenêtres de mobilité qui permettent aux étudiant-e-s intéressé-e-s de valider, après le suivi du pilier minimal, des enseignements dans d'autres piliers de la FLSH ou d'autres universités (Triangle Azur, BeNeFri, Suisse alémanique) en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études.

Un-e étudiant-e qui choisit l'histoire de l'art comme pilier principal à 90 ECTS ou comme pilier renforcé à 120 ECTS doit obligatoirement choisir à l'intérieur des blocs 1 et 3 (« Compétences transversales ») une langue parmi ces quatre options : latin fondamental, grec fondamental, allemand scientifique ou anglais scientifique.

## STRUCTURE DES ÉTUDES : PILIER MINIMAL, SECONDAIRE, PRINCIPAL ET RENFORCÉ

### Pilier minimal (socle de base disciplinaire à 30 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Introduction à l'histoire de l'art	12
Module 2	Introduction aux études d'histoire de l'art 1	6
Module 3	Introduction aux études d'histoire de l'art 2	12
<b>Total</b>		<b>30</b>

Le **Module 1** est composé de quatre cours d'introduction de 3 ECTS, couvrant les quatre périodes (antique, médiévale, moderne et contemporaine), validés par deux examens oraux (antique et médiéval ; moderne et contemporain).

Le **Module 2** se compose de deux cours de méthode de 3 ECTS :

- un cours d'introduction aux méthodes de l'histoire de l'art, validé par une évaluation interne notée ;
- un cours d'introduction aux méthodes de l'histoire, validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 3** se compose de 4 enseignements de 3 ECTS :

- un cours et des travaux pratiques consacrés à l'étude des matériaux et à l'histoire des techniques artistiques, validés chacun par une évaluation interne notée ;
- deux séminaires validés chacun par une évaluation interne notée.

## Pilier secondaire (60 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Introduction à l'histoire de l'art	12
Module 2	Introduction aux études d'histoire de l'art 1	6
Module 3	Introduction aux études d'histoire de l'art 2	12
Module 4	Histoire de l'art 1	18
Bloc 1	Compétences transversales 1	6
Bloc 2	Mémoire de Bachelor	6
<b>Total</b>		<b>60</b>

Les **Modules 1 à 3** sont ceux du pilier minimal décrits plus haut.

Le **Module 4** se compose de trois cours de spécialisation avec lectures à 6 ECTS, dans les trois périodes (médiévale, moderne, contemporaine) ; chaque enseignement est validé par une évaluation interne notée.

Le **Bloc 1** comprend au choix<sup>2</sup> :

- un cours transversal à prendre en mobilité (FLSH, Triangle Azur, BeNeFri, Suisse alémanique), à 3 ECTS ;
- un terrain (3 ECTS) validé par une évaluation interne non notée ;
- des lectures dirigées (3 ECTS) validées par une évaluation interne notée.

L'étudiant-e choisit deux des trois options pour valider 6 ECTS.

Le **Bloc 2** est constitué du mémoire de Bachelor (6 ECTS), qui se fait dans l'une des périodes au choix de l'étudiant-e ; il est validé par une évaluation interne notée (soutenance). Pour s'inscrire au mémoire de Bachelor, l'étudiant-e doit avoir suivi les enseignements du Module 4.

---

<sup>2</sup> Le choix est à soumettre à la personne responsable du pilier Histoire de l'art et nécessite son aval.

## Pilier principal (90 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Introduction à l'histoire de l'art	12
Module 2	Introduction aux études d'histoire de l'art 1	6
Module 3	Introduction aux études d'histoire de l'art 2	12
Module 4	Histoire de l'art 1	18
Bloc 1	Compétences transversales 1	6
Module 5	Histoire de l'art 2	18
Bloc 2	Mémoire de Bachelor	6
Bloc 3	Compétences transversales 2	12
<b>Total</b>		<b>90</b>

Les **Modules 1 à 4** et les **Blocs 1 et 2** sont ceux du pilier secondaire décrits plus haut.

Le **Module 5** se compose de trois cours-séminaires de spécialisation à 6 ECTS, dans les trois périodes (médiévale, moderne et contemporaine) dont chacun est validé par une évaluation interne notée.

Le **Bloc 3** comprend au choix<sup>3</sup> et pour un total de 12 ECTS :

- un cours de langue à choisir entre latin fondamental, grec fondamental, allemand scientifique ou anglais scientifique (6 ECTS) ;
- des enseignements transversaux au choix de l'étudiant-e (6 ECTS) à prendre dans l'offre FLSH, Triangle Azur, BeNeFri, ou en Suisse alémanique ;
- un stage en musée (6 ECTS).

Le choix d'un cours de langue est obligatoire. L'étudiant-e choisit en plus soit un enseignement transversal, soit le stage en musée.

---

<sup>3</sup> Le choix est à soumettre à la personne responsable du pilier Histoire de l'art et nécessite son aval.

### Pilier renforcé (120 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Introduction à l'histoire de l'art	12
Module 2	Introduction aux études d'histoire de l'art 1	6
Module 3	Introduction aux études d'histoire de l'art 2	12
Module 4	Histoire de l'art 1	18
Bloc 1	Compétences transversales 1	6
Module 5	Histoire de l'art 2	18
Bloc 2	Mémoire de Bachelor	6
Bloc 3	Compétences transversales 2	12
Bloc 4	Histoire de l'art 3	30
<b>Total</b>		<b>120</b>

Les **Modules 1 à 5** et les **Blocs 1 à 3** sont ceux du pilier principal décrits plus haut.

Le **Bloc 4** se compose d'enseignements optionnels à prendre en renforcement et en mobilité, de sorte à former un programme d'enseignements cohérent proposé par l'étudiant-e. Le choix est à soumettre à la personne responsable du pilier Histoire de l'art et nécessite son aval.

## PROGRAMME DES COURS

La liste des enseignements offerts pour une année académique donnée (programme des cours) détaille l'horaire de chaque enseignement et le module ou le bloc dans lequel il prend place dans le plan d'études. Le programme des cours est actualisé chaque année.

L'annexe au plan d'études présente l'offre d'enseignements proposée durant l'année académique en cours. Elle fait partie intégrante du plan d'études.

## ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
  - par l'analyse formelle, stylistique, iconographique et matérielle, resituer un objet de l'art occidental de l'Antiquité jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle dans ses différents contextes de production culturelle, culturel, géographique, historique, politique, social et littéraire ;
  - connaître théoriquement et pratiquement les spécificités des différentes techniques artistiques (peinture, sculpture, architecture, arts graphiques, arts précieux et appliqués, photographie, nouveaux médias, performance) ainsi que leur processus de création grâce à la confrontation avec les originaux ;
  - analyser d'une manière critique la littérature historique et théorique pour se forger son propre jugement sur des faits et/ou des phénomènes artistiques ;
  - développer un regard comparatif sur les objets dans l'espace et dans le temps.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
  - utiliser des bases de données bibliographiques et visuelles et les instruments de la recherche qui servent à la collecte et à l'étude des connaissances ;
  - maîtriser le vocabulaire technique lié à la discipline ainsi que les normes scientifiques propres à l'expression orale et écrite ;
  - élaborer une problématique dûment argumentée à partir de sources primaires et secondaires.
3. Capacité de former des jugements :
  - développer des arguments aux problématiques élaborées, qui tiennent compte d'une pratique transversale de la discipline ;
  - comparer de manière critique et pertinente différentes théories et méthodes de l'histoire de l'art et en appliquer la synthèse à son objet d'étude ;
  - formuler une synthèse des ouvrages scientifiques retenus pertinents pour la problématique de recherche.
4. Savoir-faire en termes de communication :
  - lire, décrire et interpréter les objets ;
  - utiliser ses connaissances et compétences dans des études ultérieures, même si celles-ci se situent dans une autre discipline ;
  - transmettre ses connaissances tant à l'oral qu'à l'écrit de manière structurée à un public académique ainsi qu'à un public non spécialisé ;
  - travailler en équipe et savoir restituer des résultats communs.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
  - mener avec un fort degré d'autonomie des recherches sur un objet ou un thème en maîtrisant la durée et les délais de travail ;
  - appliquer les méthodologies de la recherche scientifique à d'autres disciplines et domaines ;
  - développer les stratégies d'apprentissage nécessaires pour approfondir ses études dans le cadre d'un master ;
  - générer des idées nouvelles.

## TYPES D'ENSEIGNEMENT

Type d'enseignement			Définition/Contenu	Crédits	Evaluation
Cours	Cours d'introduction	C	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Notions introductives et culture générale ; enseignement axé sur une période ou un thème	3 ECTS	Examen oral ou écrit
	Cours de méthode		Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Acquisition des outils méthodologiques et analytiques	3 ECTS	Evaluation interne notée
	Cours de spécialisation		Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Approfondissement de certains thèmes et sujets	6 ECTS	Evaluation interne (travail écrit)
Lectures		L	Travail individuel sur un ensemble déterminé d'ouvrages ; compte-rendu critique	3 ECTS	Evaluation interne notée (travail écrit)
Mémoire de Bachelor		M	Travail personnel (max. 30 pages avec apparat critique) sur une question choisie par l'étudiant-e d'entente avec l'enseignant-e	6 ECTS	Evaluation interne notée (soutenance)
Proséminaire		P	Exposé + discussion d'ensemble Travail individuel sur un sujet donné	3 ECTS	Evaluation interne (exposé oral + travail écrit)
Séminaire		S	Enseignement consacré aux présentations d'étudiant-e-s ; lieu propice d'échanges et de discussions Exposé + discussion d'ensemble ; travail individuel ou en groupe sur un sujet donné	6 ECTS	Evaluation interne (exposé oral + travail écrit)
Stage		ST	Activité à visée professionnalisante dans une institution, une organisation, une entreprise sur la base d'un contrat signé avec la personne responsable du pilier. Rapport de stage	3 ECTS	Evaluation interne non notée
Terrain (excursion ou voyage d'études)		T	Toute activité (excluant les stages et les lectures) pratiquée en dehors des salles de cours Présentation, rapport	3 ECTS	Evaluation interne non notée
Travaux pratiques et Ateliers		TP	Enseignement lié à un cours, qui vise à l'application des éléments théoriques et méthodologiques Exposé + Discussion d'ensemble ; travail individuel ou en groupe	3 ECTS	Evaluation interne (exercices + lectures)